

VI - L'emploi et le chômage

En 1984, le nombre de personnes actives occupées a baissé d'environ 1 %, comme en 1983. La baisse est régulière et plus forte pour les salariés du secteur marchand non agricole ; parmi ceux-ci, elle est plus marquée encore pour les salariés du BTP (- 5,2 %) et ceux des industries manufacturières (- 3,4 %), dans lesquelles la croissance de la production s'accompagne de gains notables de productivité. Des créations d'emplois s'effectuent en revanche dans le secteur tertiaire, mais à un rythme de plus en plus ralenti ; ce sont d'ailleurs surtout

des emplois publics, les effectifs du commerce se réduisant au contraire légèrement.

Malgré la poursuite d'une politique active de l'emploi, le nombre de demandeurs d'emplois en fin de mois s'est accru en 1984 de près de 300.000. Cet accroissement touche plus des adultes que les jeunes. Au total, le taux de chômage, estimé au sens du BIT, progresse de plus d'un point au cours de l'année : en 1984 il dépasse, pour la première fois, 10 %.

1. L'emploi

L'évolution de l'emploi au cours de l'année se situe tout à fait dans le prolongement de ce qui fut observé en 1983. Globalement le nombre de personnes actives occupées s'est réduit de 230.000, soit de l'ordre de 1 % comme en 1983. Et de même, le nombre de salariés a diminué de 150.000 environ sur chacune des deux années.

L'emploi salarié des seuls secteurs marchands, hors agriculture, connaît une évolution encore plus dégradée (- 1,4 % en un an) que l'emploi salarié total, dans la mesure où le tertiaire non marchand, correspondant pour l'essentiel à des emplois publics, progresse toujours significativement. Cependant, le ralentissement dans les créations d'emplois des secteurs marchands publics ou nationalisés, est notable depuis 1982 et il permet de caractériser 1984 par rapport à 1983. On en retrouve l'effet dans certains secteurs de l'industrie et du tertiaire marchand. Ainsi dans l'énergie, les effectifs de l'EGF se stabilisent en 1984 après avoir augmenté de 1,6 % en 1983 ; la réduction de ceux des charbonnages est de plus en plus marquée. De même dans les PTT et les banques, les effectifs plafonnent en 1984 après trois années fastes pour l'emploi ; dans les transports publics (SNCF essentiellement), ils commencent à diminuer à partir de la mi-1983, la baisse étant plus soutenue au cours de l'année 1984..

Au contraire, dans les autres secteurs, 1984 reproduit quasiment 1983 : - 70.000 emplois salariés dans le bâtiment après - 90.000 ; - 150.000 salariés dans le reste de l'industrie (hors énergie) comme en 1983 ; + 20.000 salariés dans les commerces et services marchands, aussi bien en 1984 qu'en 1983.

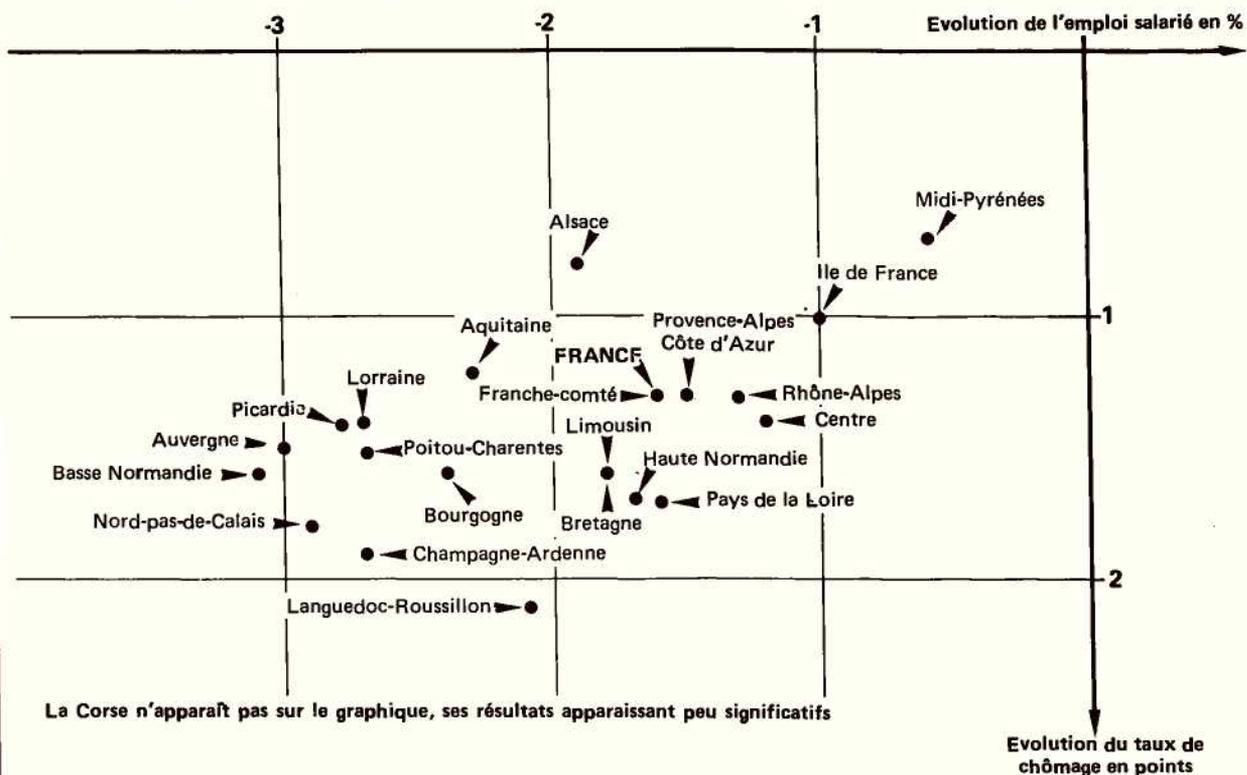
Au sein de l'industrie, les secteurs les plus touchés par les réductions d'effectifs restent les industries de biens intermédiaires ainsi que l'automobile. Dans le tertiaire marchand, l'emploi salarié progresse toujours de façon très ralentie et diminue même dans les commerces et les transports.

Evolution de l'emploi (1)

| 31.12.1982 | | 31.12.1983 | | | Glissements trimestriels ^{2/} | | | | 31.12.1984* | |
|-------------------|-------------|-------------------|-------------|--|--|------|------|-------|-------------------|-------------|
| Niveau (Milliers) | Variation % | Niveau (Milliers) | Variation % | | 84.1 | 84.2 | 84.3 | 84.4* | Niveau (Milliers) | Variation % |
| 18.074 | 0,8 | 17.926 | -0,8 | SALARIES | | | | | 17.756 | -0,9 |
| 5.291 | -0,6 | 5.144 | -2,8 | Industrie | -0,8 | -0,4 | -0,8 | -0,9 | 4.993 | -2,9 |
| 543 | 0,5 | 542 | -0,3 | .Industries agricoles et aliment. | 0,1 | 0,0 | -0,6 | -0,1 | 539 | -0,5 |
| 310 | 3,8 | 312 | 0,5 | .Energie | -0,3 | -0,2 | -0,3 | -0,2 | 309 | -0,9 |
| 4.437 | -1,1 | 4.290 | -3,3 | .Industries manufacturières | -1,0 | -0,5 | -0,9 | -1,1 | 4.145 | -3,4 |
| 1.391 | -1,9 | 1.329 | -4,5 | dont : | | | | | | |
| 1.753 | -0,6 | 1.709 | -2,5 | Biens intermédiaires | -1,1 | -0,8 | -1,1 | -0,9 | 1.277 | -3,9 |
| 1.293 | -0,9 | 1.253 | -3,1 | Biens d'équipement | -0,9 | -0,5 | -0,9 | -1,1 | 1.652 | -3,3 |
| | | | | Biens de consommation | -1,0 | -0,1 | -0,7 | -1,1 | 1.216 | -3,0 |
| 1.372 | -4,0 | 1.280 | -6,7 | Bâtiment et Travaux Publics | -2,0 | -1,3 | -0,9 | -1,0 | 1.214 | -5,2 |
| 7.247 | 1,7 | 7.279 | 0,4 | Tertiaire marchand | 0,1 | 0,4 | 0,1 | -0,3 | 7.299 | 0,3 |
| 2.002 | 1,1 | 1.994 | 0,4 | .Commerces | -0,4 | 0,3 | 0,0 | -0,6 | 1.980 | -0,7 |
| 1.522 | 2,8 | 1.323 | 0,1 | .Transports, télécommunications | 0,2 | 0,1 | -0,1 | -0,4 | 1.319 | -0,3 |
| 3.274 | 1,7 | 3.306 | 1,0 | .Services marchands | 0,2 | 0,6 | 0,3 | 0,0 | 3.339 | 1,0 |
| 650 | 1,9 | 657 | 1,1 | .Banques, assurances | 0,3 | 0,2 | 0,1 | 0,0 | 661 | 0,6 |
| 3.867 | 2,9 | 3.934 | 1,7 | Tertiaire non marchand | | | | | 3.970 | 0,9 |
| 297 | -1,6 | 288 | -2,9 | Agriculture | | | | | 280 | -2,9 |
| 5.465 | -1,9 | 5.398 | -1,9 | NON SALARIES | | | | | 5.334 | -1,9 |
| 21.538 | 0,3 | 21.324 | -1,0 | TOTAL | | | | | 21.090 | -1,1 |
| 15.910 | 0,2 | 15.703 | -1,5 | Salariés des secteurs marchands non agricoles | -0,5 | -0,1 | -0,3 | -0,6 | 15.506 | -1,4 |

1/ Les données ont été récemment recalées sur le recensement de 1982. Cette opération contribue à remonter les niveaux de plus de 300.000 mais n'affecte pas les évolutions récentes.
2/ Variation relative entre le début et la fin du trimestre, cvs.

Evolution régionale du chômage et de l'emploi entre 1983 et 1984



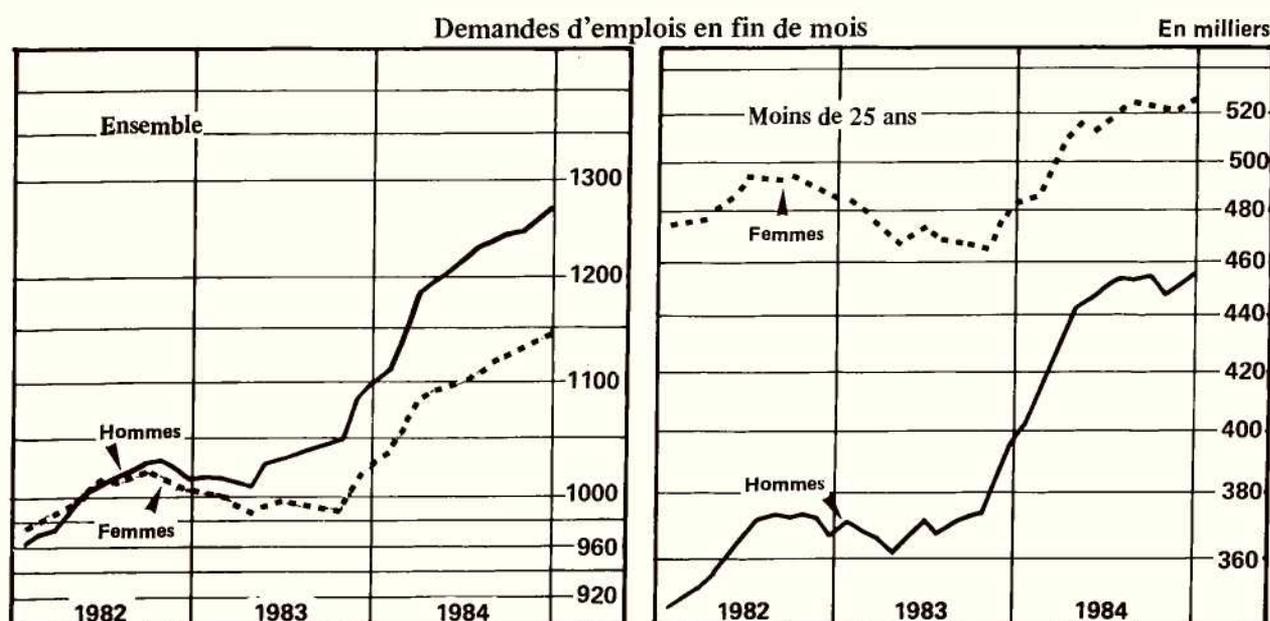
Ce graphique illustre les disparités régionales en matière d'évolution du taux de chômage et de l'emploi salarié. Il permet de mettre en évidence la corrélation entre l'évolution de l'emploi et du chômage.

Ces suppressions d'emplois ne sont pas forcément synonymes de licenciements. Dans les secteurs les plus concentrés ou les régions considérées comme les plus touchées, sont en effet mises en oeuvre toutes les possibilités de préretraites, d'aides au retour des immigrés, de formation ou de reclassement des travailleurs exclus. Cependant les faillites, ou les politiques de gestion de la main-d'oeuvre menées dans les autres régions ou dans les secteurs comptant le plus de petites et moyennes entreprises, provoquent aussi des licenciements économiques dont le nombre n'a jamais été aussi élevé qu'en 1984 (430.000 contre 365.000 en 1983). Rappelons que ces licenciements sont pour 80 % d'entre eux le fait d'établissements de moins de 200 salariés.

Ainsi la baisse de l'emploi industriel est continue depuis deux ans, malgré la croissance de la production industrielle observée depuis la mi-1982. Comme, dans le même temps, la durée hebdomadaire moyenne offerte aux salariés à temps complet poursuit sa baisse (- 0,3 % en 1984 contre - 0,9 % en moyenne annuelle pour 1983), on enregistre des gains de productivité tout à fait notables depuis 1982, particulièrement dans l'industrie (environ + 5,8 % en 1984 en moyenne annuelle après + 4,4 % en 1983). Il faut noter que ces calculs de productivité sont partiels car ils ne tiennent pas compte de l'évolution de l'absentéisme ni de la durée des congés annuels. Or l'absentéisme a pu diminuer, si l'on se fie par exemple à l'indicateur de nombre de journées perdues pour fait de grève (environ 110.000 journées perdues chaque mois en 1984 comme en 1983, pour 190.000 en 1982). Mais le développement du travail à temps partiel et l'allongement de la durée moyenne des congés jouent en sens inverse (1).

2. Le chômage

La fin de l'année 1983 avait été marquée par une reprise très nette de la progression du chômage enregistré par l'ANPE. Les résultats de l'enquête emploi de mars 1984 ont confirmé cette reprise puisqu'entre mars 1983 et mars 1984 le chômage au sens du BIT s'est accru de 350.000 personnes. En attendant que soit disponible l'enquête de mars 1985, un premier bilan de l'évolution du chômage en 1984 peut être établi sur la base de la statistique des demandes d'emploi en fin de mois.



(1) A titre indicatif, en moyennes annuelles, la durée hebdomadaire moyenne offerte aux salariés à temps complet a diminué de 0,5 % en 1981, de 2,7 % en 1982, de 0,9 % en 1983, et de 0,3 % en 1984 ; dans le même temps la durée annuelle effective du travail des salariés à temps complet tenant compte des congés annuels, du chômage intempéries, des risques maladie, maternité et accident du travail et des journées perdues à l'occasion de conflits de travail localisés, a baissé de 1 % en 1981, de 4,3 % en 1982, de 0,5 % en 1983 (les données pour 1984 ne sont pas encore disponibles).

Au cours de l'année 1984, le nombre des demandeurs d'emploi en fin de mois a progressé de près de 300.000, ce qui apparaît compatible avec les évolutions de l'emploi et des ressources en main-d'oeuvre. La relation économétrique habituellement utilisée en ce domaine estime en effet à 280.000 l'augmentation des DEFM en 1984 sous l'hypothèse, retenue dans les travaux préparatoires du 8ème plan, d'un accroissement de 191.000 des ressources en main-d'oeuvre. Etant donné l'incertitude qui affecte cette relation, le glissement annuel 1984 apparaît conforme à la tendance.

En revanche, même après correction des variations saisonnières, l'évolution infraannuelle du chômage apparaît assez difficile à expliquer. Après quatre mois de très forte progression (+ 40.000 par mois), la croissance des DEFM s'est ralentie sensiblement (+ 15.000 par mois de fin avril à fin décembre 1984). Le niveau atteint en fin d'année dépasse légèrement 2.400.000. Aussi bien la forte poussée du début d'année que le ralentissement des mois suivants n'étaient guère attendus. Les difficultés d'interprétation portent essentiellement sur la série des jeunes demandeurs d'emploi : fortement touchés au début de l'année par la montée du chômage, les jeunes demandeurs d'emploi apparaissent moins affectés en fin d'année (leur nombre est presque stable au cours du second semestre). Une explication possible tiendrait à la poursuite des efforts importants de scolarisation et de formation déployés en faveur des plus jeunes (développement des capacités d'accueil du système scolaire, stages 16-18 ans). En ce qui concerne l'Education Nationale, on observe effectivement, pour la troisième rentrée consécutive, une progression des effectifs scolarisés de l'ordre de + 80.000 chaque année alors que la démographie joue négativement sur leur évolution. Les stages de formation 16-18 ans ont touché, quant à eux, 47.000 jeunes au cours du second semestre 1984 contre 35.000 pour 1983. On observe donc logiquement une baisse de 7 % du nombre de demandeurs d'emploi de moins de 18 ans entre fin 1983 et fin 1984 ; et de même à chaque rentrée scolaire depuis 1982, la courbe des demandes d'emploi de jeunes se stabilise voire diminue. Notons en revanche que les mesures décidées dans le cadre du Plan du 26 septembre 1984 (voir encadré), ne produiront leurs effets qu'au cours de l'année 1985.

Le plan du 26 septembre 1984

Le dispositif mis en place le 26 septembre 1984 "vise à combattre le chômage et à permettre la modernisation du pays", à travers des initiatives visant particulièrement les jeunes chômeurs de moins de 21 ans qui se verront offrir d'ici la fin de 1985 soit une formation, soit un travail dans une entreprise, soit un "Travail d'Utilité Collective" (TUC).

Les actions de formation et d'aide à l'insertion professionnelle proposées aux jeunes soit existaient déjà (stages de formation financés par l'Etat dont les stages 16-18 ans, contrats emploi-formation) soit sont des formules nouvelles de formation alternée conformes à l'accord patronat-syndicats d'octobre 1983 et à la loi de février 1984. Il s'agit de contrats de qualification (de 6 mois à 2 ans), de contrats d'adaptation à un type d'emploi (à durée indéterminée ou d'au moins un an), ou enfin de contrats d'initiation à la vie professionnelle plus proches de stages de formation que les précédents, qui sont de véritables contrats de travail.

Les TUC sont des tâches destinées à satisfaire des besoins ressentis par la population notamment en matière d'action sociale, d'environnement, d'équipements collectifs, d'activités culturelles et sportives... Ces tâches définies et gérées au niveau local par les collectivités territoriales, associations, fondations et établissements publics doivent favoriser l'insertion professionnelle et sociale des jeunes de 16 à 21 ans qui y sont affectés au minimum trois mois et au maximum un an, à raison de 80 heures par mois pour une rémunération égale à 1200 F. par mois (plus des indemnités éventuelles pouvant aller jusqu'à 500 F.). Fin 1984, on n'enregistre pas encore d'effets significatifs de ces mesures, qui ne se développeront véritablement qu'en 1985.

Les motifs d'entrée en chômage des demandeurs adultes ou plus âgés tiennent naturellement davantage à la conjoncture très dégradée et aux moindres possibilités de départ en préretraite. La progression annuelle du nombre de demandeurs d'emploi ayant entre 25 et 49 ans est de 16 % en 1984 et celle relative aux plus âgés atteint 10 %.

En termes de flux, l'analyse et la comparaison avec les années antérieures sont rendues difficiles par la réforme des statistiques du marché du travail intervenue fin 1982. On peut toutefois noter que les entrées en chômage, c'est-à-dire ici les nouvelles inscriptions à l'ANPE, ont augmenté de 4 % entre 1983 et 1984, l'accroissement portant essentiellement sur les sept derniers mois de l'année.

En dépit des difficultés à concilier flux d'entrée-sortie et variations du stock, on peut avancer que l'accroissement rapide du nombre de demandeurs d'emploi de la fin 1983 et du début 1984, de même que son ralentissement au cours des mois suivants tiennent plus au mouvement des sorties qu'à celui des entrées. Parmi les demandes placées ou annulées, le nombre de placements effectués par l'Agence a beaucoup diminué (- 20 % entre 1983 et 1984) alors qu'on enregistrait une sensible augmentation de la part des sorties pour entrée en stage (+ 16 %).

Les autres indicateurs disponibles confirment l'activité peu soutenue du marché du travail en 1984 : les offres d'emploi enregistrées par l'ANPE se situent à un niveau très bas (33.000 en moyenne par mois), les durées de chômage sont toujours plus longues, le nombre de journées de chômage partiel s'est presque élevé à 1.300.000 en moyenne sur chacun des mois de l'année. Enfin, on l'a vu, l'année 1984 détient le record des licenciements économiques.

| Taux de chômage* | | | | | | | | | | | | % |
|------------------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|---|
| 1982 | | | | 1983 | | | | 1984 | | | | |
| 82.1 | 82.2 | 82.3 | 82.4 | 83.1 | 83.2 | 83.3 | 83.4 | 84.1 | 84.2 | 84.3 | 84.4 | |
| 8,1 | 8,3 | 8,3 | 8,2 | 8,1 | 8,4 | 8,5 | 9,0 | 9,7 | 10,0 | 10,1 | 10,3 | |

*Taux en fin de trimestre, CVS, calculés d'après la définition préconisée par le bureau International du Travail, estimés à partir de 84.2 (cf. Premiers Résultats n° 30 janvier 1985).

Par rapport à ses principaux partenaires européens, la France connaît au cours de l'année 1984 une évolution du chômage qui rompt avec les deux années précédentes. En 1982 et 1983, jusqu'à l'automne 1983, le taux de chômage reste en France de l'ordre de 8 à 8,5 % alors qu'il progresse dans la plupart des autres pays. Mais 1984 marque une inversion des évolutions : stabilisation du chômage en RFA, au Royaume-Uni, en Italie ; en France, le taux de chômage, de 9 % fin 1983, dépasse la barre des 10 % en milieu d'année 1984 et atteint 10,3 % en fin d'année. Ce niveau situe la France sur une position intermédiaire au sein de la Communauté Européenne, loin des taux supérieurs à 13 % que connaissent le Royaume-Uni, les Pays-Bas et la Belgique mais au-dessus de la RFA (environ 8,5 % fin 1984).

Ce type de comparaison est cependant délicat : outre les différences de réglementation et de mesure du chômage, devraient aussi être prises en compte les différences dans la structure du chômage des différents pays (par exemple, part du chômage des jeunes, part du chômage de plus d'un an d'ancienneté...) qu'il est encore plus difficile de mesurer.

En 1984, la masse salariale brute a augmenté de 10,1% en GAT et de 13,5% en MA par rapport à 1983. Cette augmentation est due à l'augmentation du taux de salaire horaire moyen (1,7% en GAT et 7,6% en MA) et de la durée du travail (0,1% en GAT et -0,3% en MA).

Le taux de salaire horaire moyen a augmenté de 1,7% en GAT et de 7,6% en MA. Cette augmentation est due à l'augmentation du salaire minimum (1,7% en GAT et 7,6% en MA) et de la durée du travail (0,1% en GAT et -0,3% en MA).

La durée du travail a augmenté de 0,1% en GAT et de -0,3% en MA. Cette augmentation est due à l'augmentation du nombre d'heures travaillées (0,1% en GAT et -0,3% en MA) et de la durée du travail (0,1% en GAT et -0,3% en MA).

| 1982 | | 1983 | | 1984 | |
|------|------|------|------|------|------|
| GAT | MA | GAT | MA | GAT | MA |
| 13,1 | 16,2 | 10,5 | 10,6 | 13,1 | 13,5 |
| 0,4 | -0,1 | -1,5 | -1,0 | 1,7 | 7,6 |
| -2,9 | -2,7 | -0,5 | -0,9 | 0,1 | -0,3 |
| 10,2 | 13,0 | 8,3 | 8,6 | 4,8 | 5,7 |
| 9,8 | 15,2 | 12,1 | 11,4 | 6,3 | 9,2 |
| 10,1 | 13,5 | 9,0 | 9,2 | 5,2 | 6,5 |

| Masse salariale brute | | | | | | | | | |
|-----------------------|------|------|------|----------------|------|------|------|------|------|
| | | | | Evolution en % | | | | | |
| 1982 | | 1983 | | Année 1984 | | | | | |
| GAT | MA | GAT | MA | 84.1 | 84.2 | 84.3 | 84.4 | GAT | MA |
| 13,1 | 16,2 | 10,5 | 10,6 | 1,7 | 1,4 | 1,8 | 1,5 | 6,6 | 7,6 |
| 0,4 | -0,1 | -1,5 | -1,0 | -0,4 | -0,3 | -0,2 | -0,5 | -1,4 | -1,4 |
| -2,9 | -2,7 | -0,5 | -0,9 | 0,1 | -0,1 | -0,2 | -0,1 | -0,3 | -0,3 |
| 10,2 | 13,0 | 8,3 | 8,6 | 1,2 | 1,1 | 1,4 | 1,0 | 4,8 | 5,7 |
| 9,8 | 15,2 | 12,1 | 11,4 | 5,3 | -0,7 | 0,7 | 1,0 | 6,3 | 9,2 |
| 10,1 | 13,5 | 9,0 | 9,2 | 2,1 | 0,7 | 1,3 | 1,0 | 5,2 | 6,5 |

VII - Le revenu et la demande des ménages

Au cours de l'année 1984, le pouvoir d'achat du revenu disponible des ménages connaît une baisse, qui est toutefois faible (- 0,1 %) en moyenne annuelle.

Cet effritement résulte essentiellement d'une baisse du volume de la masse salariale nette résultant d'une baisse de celui de la masse salariale brute qu'amplifie une hausse des cotisations sociales en termes réels. Le volume des impôts directs augmente lui aussi.

En contrepartie, le volume des prestations sociales versées aux ménages continue à croître tandis que celui des autres revenus nets se redresse.

La consommation des ménages s'adapte progressi-

vement au retournement de pouvoir d'achat. Aussi sa croissance vient-elle pratiquement à s'arrêter en 1984 : 0 % en glissement, + 0,5 % en moyenne. Mais ce mouvement global recouvre de fortes disparités : poursuite, quoique légèrement ralentie, de la croissance de la consommation de services et notamment de services de santé ; régression ininterrompue plus forte qu'en 1983, de la consommation de produits industriels, particulièrement marquée pour les biens durables et parmi ceux-ci pour l'automobile.

Corrélativement, le taux d'épargne des ménages baisse légèrement. Ce sont surtout les achats de logements qui en pâtissent, le taux d'épargne financière des ménages ne variant pratiquement pas.

1. Le pouvoir d'achat

Évaluée ici en référence à l'indice des prix de la consommation des ménages dans les comptes nationaux trimestriels, l'évolution du pouvoir d'achat du revenu disponible de l'ensemble des ménages résulte de celle de ses composantes : revenus salariaux nets (revenus salariaux bruts diminués des cotisations sociales précomptées sur ces salaires) et autres revenus nets de cotisations sociales (incluant en particulier ceux des entrepreneurs individuels), augmentés des prestations sociales perçues par les ménages, et diminués des impôts directs qu'ils paient.

La *masse salariale brute* se compose pour l'essentiel de la masse salariale brute versée par les Administrations publiques et de celle versée par l'ensemble des entreprises (y compris donc entreprises financières et GEN). L'évolution de cette dernière résultant de celles du taux de salaire horaire moyen, des effectifs et de la durée du travail, la masse salariale brute versée par l'ensemble des entreprises augmente de 5,7 % en moyenne (et de 4,8 % en glissement). La masse salariale brute versée par les Administrations augmente de 9,2 % en moyenne (et de 6,3 % en glissement annuel trimestriel). La masse salariale brute augmente de 6,5 % en moyenne et de 5,2 % en glissement.

En pouvoir d'achat, l'évolution du salaire moyen brut par tête dans l'ensemble des entreprises est, pour la première fois, en baisse (légère) par rapport à l'année précédente : - 0,1 % en moyenne annuelle et - 0,4 % en glissement. Dans l'Administration, compte tenu de la faible augmentation des effectifs (0,5 % en moyenne, 0,2 % en glissement), le pouvoir d'achat en masse brute par tête augmente, en moyenne annuelle d'un peu plus de 1 %, (9,2 - 0,5 - 7,4), tandis qu'il baisse en glissement d'un peu plus de 1/2 % (6,3 - 0,2 - 6,7) ; on rappelle que la masse salariale brute versée par l'Administration en 1984 inclut la prime de mars au titre du rattrapage sur l'année 1983 (cf. chapitre 3).

Ainsi, le volume de *la masse salariale brute* baisse-t-il, lui aussi, pour la seconde année consécutive : en moyenne annuelle, de -0,9 % en 1984 après -0,3 % en 1983 ; en glissement annuel trimestriel, la tendance est encore plus accentuée : -1,5 % en 1984 après -0,7 % en 1983. Compte tenu de l'importance de la masse salariale brute dans le revenu disponible des ménages (dont elle représente plus de 52 %), cette baisse en volume de la masse salariale brute constitue un phénomène de première importance sur le plan macroéconomique.

Il convient de tenir compte des cotisations sociales précomptées sur les salaires bruts pour calculer la masse salariale nette, celle qui est véritablement perçue par les salariés. L'évolution de ces cotisations sociales a été décrites au chapitre 3. En termes réels (toujours en référence à l'indice des prix de la consommation des ménages), l'ensemble des cotisations sociales prélevées sur ces salaires a crû plus fortement qu'en 1983 (mais moins qu'en 1982) : + 8,6 % en 1984 contre + 4,2 % en 1983 et + 9,9 % en 1982.

Aussi le volume de *la masse salariale nette* baisse-t-il de façon plus marquée encore que celui de la masse salariale brute : en moyenne annuelle, la baisse est en 1984 de -2,4 % par rapport à 1983 ; ce mouvement de baisse se manifeste d'ailleurs avec régularité depuis 1982. Compte tenu de la baisse de l'emploi salarié, la baisse du pouvoir d'achat du salaire moyen net par tête (obtenu en rapportant la masse salariale nette au nombre de salariés) est moins accusée : -1 % en 1984.

Outre ces revenus salariaux, l'ensemble des ménages perçoit aussi d'autres types de revenus, dont les plus importants sont les revenus des entrepreneurs individuels et les revenus de la propriété et de l'entreprise. On a déjà évoqué au chapitre 5 l'évolution de l'excédent brut d'exploitation des entrepreneurs individuels, qui a été moins défavorable en 1984 qu'en 1983 (notamment en raison du progrès des revenus des agriculteurs) : en pouvoir d'achat, la baisse est désormais faible (-0,4 % en moyenne annuelle). Si l'on agrège l'ensemble de ces autres revenus bruts des ménages, et qu'on retranche les diverses cotisations sociales et charges prélevées sur ces derniers, on obtient un poste d'**"Autres revenus nets"** dont le volume se redresse en 1984 (1,4 %).

En plus de ces revenus nets, les ménages -salariés ou non- perçoivent aussi des prestations sociales qui viennent s'ajouter à leurs ressources dont elles constituent une part importante (1.158 milliards en 1984, à rapprocher des 1.417 milliards de la masse salariale nette). Le volume des *prestations sociales* continue à croître (+ 2,7 % en moyenne annuelle), un peu plus qu'en 1983, et fournit donc la contribution positive la plus forte au pouvoir d'achat du revenu disponible.

Enfin, les ménages paient des *impôts directs* (dont la masse représente 10,6 % du revenu disponible avant impôts). L'accroissement en volume du prélèvement que ceux-ci constituent sur les revenus des ménages, est, en moyenne annuelle, de 4,3 % en 1984 par rapport à 1983. (Il n'est guère utile ici de commenter l'évolution en glissement, compte tenu du profil particulier de l'année 1983).

Au total, le *pouvoir d'achat du revenu disponible des ménages* connaît une légère baisse en moyenne annuelle : - 0,1 % (après - 0,5 % en 1983). Pour la première fois, on constate aussi une baisse de cet indicateur en glissement annuel trimestriel, baisse plus importante qu'en moyenne annuelle : - 1 % (mais les à-coups dans le paiement des impôts rendent plus délicate cette interprétation en glissement).

Les ménages français sont d'ailleurs tout-à-fait conscients de cette dégradation de leur pouvoir d'achat : interrogés en novembre 1984 sur leur situation financière au cours des six derniers mois, les ménages jugeant celle-ci détériorée étaient presque cinq fois plus nombreux que ceux la jugeant améliorée (alors que ce rapport était d'environ 2 en novembre 1982 et 3 en novembre 1983).

| Pouvoir d'achat des ménages | | | | | | | | | | | | |
|-----------------------------|------------|------------|-------------|------------------------------|-------------|-------------|------------|-------------|-------------|-------------|---------------------------|----------------|
| | | | | | | | | | | | | Evolution en % |
| 1982 | | 1983 | | Pouvoir d'achat de : | Année 1984 | | | | GAt | MA | Contri- butions (1) | |
| GAt | MA | GAt | MA | | 84.1 | 84.2 | 84.3 | 84.4 | | | | |
| 1,3 | 2,0 | -0,7 | -0,3 | (+) Masse salariale brute | 0,3 | -0,9 | -0,8 | -0,0 | -1,5 | -0,9 | -0,5 | |
| 10,4 | 9,9 | 3,4 | 4,2 | (-) Cotis. sociales salariés | 5,2 | 2,3 | 0,2 | -0,5 | 7,3 | 8,6 | -0,6 | |
| 0,1 | 1,0 | -1,3 | -0,9 | (=) Masse salariale nette | -0,5 | -1,4 | -1,0 | 0,0 | -2,9 | -2,4 | -1,1 | |
| -1,3 | 2,4 | 1,3 | -0,9 | (+) Autres revenus nets | -0,2 | 0,3 | 0,8 | 0,3 | 1,1 | 1,4 | 0,4 | |
| 8,5 | 7,2 | 0,9 | 2,5 | (+) Prestations sociales | 0,7 | 0,3 | -0,0 | 2,0 | 3,0 | 2,7 | 0,9 | |
| 12,2 | 4,7 | -5,1 | 7,5 | (-) Impôts | 6,1 | 2,1 | -7,8 | 12,4 | 12,1 | 4,3 | -0,4 | |
| 1,4 | 3,2 | 0,6 | -0,5 | (-) REVENU DISPONIBLE | -0,6 | -0,7 | 0,5 | -0,3 | -1,0 | -0,1 | | |
| 8,6 | 11,2 | 9,7 | 9,4 | Déflateur utilisé (2) | 1,8 | 1,6 | 2,1 | 1,0 | 6,7 | 7,4 | | |

(1) En %. Pour chaque ligne (source de revenu ou prélèvement), la contribution représente la variation de pouvoir d'achat du Revenu Disponible qui aurait résulté de la seule variation observée sur cette ligne entre 1983 et 1984 si toutes les autres lignes étaient restées constantes en pouvoir d'achat. Ces contributions sont donc additives, et leur total est, aux arrondis près, égal à la variation relative de pouvoir d'achat du revenu disponible (-0,1).

(2) Le déflateur utilisé est l'indice des prix de la Consommation des ménages des comptes nationaux trimestriels. En 1984, cet indice prend, en moyenne annuelle, la même valeur (7,4) que l'indice des prix de détail ; et en glissement annuel trimestriel (84.4/83.4), il prend la même valeur (6,7) que l'indice des prix de détail en glissement annuel mensuel (Déc. 84 / Déc. 83).

2. La consommation

Depuis le début de l'année 1983, la consommation des ménages s'est adaptée progressivement au retournement du pouvoir d'achat, ce qui se traduit en 1984 par un quasi arrêt de sa croissance : 0 % en glissement, 0,5 % en moyenne annuelle. Hors services de santé, la consommation baisse. Comme dans toutes les périodes de ralentissement, le mouvement est amplifié pour ce qui est des produits manufacturés, qui sont les plus sensibles à la conjoncture. Une analyse de la consommation à un niveau plus fin révèle des disparités dans les évolutions qui s'expliquent assez largement par des effets de prix relatifs ou de revenu.

Sur l'année 1984 la progression des achats de *produits alimentaires* s'infléchit un peu par rapport à l'année précédente (0,8 % contre 1,0 % en moyenne annuelle). Cette évolution est compatible avec les faibles élasticités-revenu et prix de ce poste. Dans cet ensemble, la viande croît à un rythme qui ne se ralentit pas grâce à la poursuite de la baisse des prix relatifs (-2,3 % en 1983 et -2,0 % en 1984) et la consommation de tabac s'accélère après la suppression de la vignette sécurité sociale (-1,3 % sur les prix relatifs en 1984 contre -0,3 % en 1983).

La consommation d'*énergie*, forte en 1983 (plus de 4,5 % en moyenne annuelle) à cause des conditions climatiques, reste soutenue en 1984 (+2,2 % en moyenne annuelle) par un effet d'acquis au premier trimestre. Des conditions climatiques à peu près analogues à celles de l'année précédente n'ont guère eu d'influence sur la croissance annuelle. L'inflexion des achats de carburants s'explique par le retournement à la hausse des prix relatifs en 1984. Par contre, la consommation d'énergie domestique (sauf le fioul) ne ralentit pas autant que le laisserait supposer le jeu des seuls effets revenu et prix relatifs. Des effets de structure liés aux équipements des ménages tendent sans doute à infléchir à la hausse la tendance de la consommation de gaz et d'électricité.

En ce qui concerne l'ensemble des *produits manufacturés*, le freinage de la consommation se traduit sur ce poste par une baisse quasi ininterrompue depuis le début de l'année 1983, qui s'accélère en moyenne annuelle (- 2,4 % en 1984 après - 1,4 % en 1983) comme en glissement (-3,5 % en 1984 après -3,0 % en 1983). Les biens durables, particulièrement sensibles à l'évolution du pouvoir d'achat, enregistrent la baisse la plus marquée : -7,1 % en 1984 après -4,8 % en 1983 en moyenne annuelle, -9,7 % après -7,2 % en glissement.

| Consommation des ménages | | | | | | Volumes, évolutions en % | | | | | |
|--------------------------|------|------|------|--|----------------|--------------------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|
| 1982 | | 1983 | | | Coef. budg. 1/ | Année 1984 | | | | GA | MA |
| GA | MA | GA | MA | | | 84.1 | 84.2 | 84.3 | 84.4 | | |
| 3,2 | 3,5 | 0,8 | 1,1 | ENSEMBLE | 100 | 0,2 | -0,5 | -0,2 | 0,5 | 0,0 | 0,5 |
| 1,9 | 1,5 | 0,7 | 1,0 | Alimentation | 22 | 0,5 | 0,2 | -0,3 | 0,1 | 0,5 | 0,8 |
| -1,5 | 0,1 | 4,6 | 4,6 | Energie | 7 | 5,9 | -4,4 | -0,4 | -2,6 | -1,5 | 2,2 |
| 5,5 | 6,2 | -3,0 | -1,4 | Produits industriels | 31 | -1,2 | -0,7 | -0,1 | -1,5 | -3,5 | -2,4 |
| dont : | | | | | | | | | | | |
| 9,3 | 11,4 | -7,2 | -4,8 | Biens durables | 9 | -2,4 | -4,2 | -2,4 | -0,7 | -9,7 | -7,1 |
| 3,2 | -2,2 | -5,6 | -2,2 | Textile cuir | 8 | -1,6 | -0,6 | 4,7 | -6,1 | -3,6 | -3,6 |
| 4,3 | 3,8 | 1,7 | 1,7 | Autres | 14 | -0,1 | 1,6 | -1,0 | 0,6 | 1,1 | 1,6 |
| 2,9 | 2,9 | 3,4 | 2,6 | Services | 40 | 0,3 | 0,0 | -0,3 | 2,7 | 2,7 | 2,3 |
| dont : | | | | | | | | | | | |
| 5,5 | 6,2 | 6,4 | 3,0 | Santé | 11 | 0,5 | 0,1 | -0,9 | 8,2 | 7,9 | 5,3 |
| 3,8 | 4,0 | 3,2 | 3,5 | Logement | 11 | 0,8 | 0,7 | 0,7 | 0,7 | 2,9 | 3,1 |
| 1,0 | 0,5 | 1,8 | 1,8 | Autres | 18 | -0,1 | -0,6 | -0,5 | 0,7 | -0,5 | 0,1 |
| 3,1 | 3,2 | 0,2 | 0,9 | Ensemble hors santé^{2/}..... | 89 | 0,2 | -0,6 | -0,1 | -0,5 | -1,0 | -0,1 |

1/ Parts dans la consommation totale, en francs 1970, arrondies

2/ La pharmacie fait partie des produits industriels et reste incluse dans le total hors santé.

Parmi ceux-ci, les achats de *véhicules individuels* sont les plus touchés : - 11,8 % en moyenne annuelle en 1984 pour une baisse des immatriculations automobiles totales de - 12,9 %. En effet la chute brutale des immatriculations au premier trimestre n'a pas été compensée par la modeste reprise du second semestre. Cette contraction des achats correspond cependant au comportement habituel des ménages, compte tenu d'une forte élasticité revenu à court terme (7,0) : un modèle économétrique retraçant la consommation de ce poste en fonction de la consommation totale et des prix relatifs, rend compte de la baisse observée depuis 1982. Tout au plus, a-t-il tendance à répartir cette baisse sur les années 1983 et 1984, alors qu'elle est en fait concentrée sur l'année 1984 ; dès lors que l'on part du haut niveau de l'année 1983, le modèle a même tendance à indiquer une baisse un peu plus ample (- 15 % au lieu de - 12 % avec une marge d'incertitude de 4 %).

Par contre, la croissance du taux de pénétration des voitures étrangères (35,9 % en 1984 contre 32,6 % en 1983) ne s'explique guère par des augmentations différenciées de prix puisque modèles français et étrangers ont des évolutions de prix très voisines (respectivement 121,0 et 120,9 en décembre 1984 sur une base 100 en 1982). La pénétration étrangère semble surtout se produire sur le marché des petites voitures qui est en progression.

Parallèlement à cette baisse du marché, il est à noter que les primes d'assurance automobile taxes comprises ont subi de fortes augmentations ne serait ce que par la hausse de la taxe sur les conventions d'assurance qui passe de 9 % en 1983 à 18 % en 1984 (1).

Les achats de *Biens durables liés au logement* (électroménager, meubles) continuent de baisser, bien que leurs prix relatifs diminuent. Cette évolution traduit sans doute davantage l'adaptation de la consommation au revenu plutôt qu'un lien à court terme avec la construction de logements neufs. On remarquera en effet que les phases de retournement de ce type de consommation sont assez systématiquement en opposition avec celles de logements neufs depuis 1978, tandis que la politique de relance induit bien une reprise de ces consommations entre la mi-1981 et la fin 1982.

Quant à l'électronique grand public, elle fluctue autour d'une tendance à peu près plate depuis le repli de la fin de l'année 1982, ce qui contraste avec la forte croissance passée.

Les dépenses d'habillement (textiles-cuir) ont une évolution similaire à celle des biens durables quoique moins accusée. L'année 1984 se situe ainsi dans le prolongement de l'année 1983 (- 3,6 % en moyenne annuelle contre - 2,2 % en 1983) mais avec un profil trimestriel marqué par un redressement au troisième trimestre, lié aux conditions climatiques et compensé au trimestre suivant. Le retournement à la hausse des prix relatifs, amorcé en 1983 s'est accentué en 1984 (+ 2,6 % en moyenne annuelle contre + 0,7 % en 1983) ; il contribue à expliquer la baisse sur ce poste.

Les autres produits industriels n'enregistrent pas d'inflexion notable. Ce sont les dépenses de pharmacie (représentant 30 % de cet ensemble) qui soutiennent à elles seules la croissance de ce poste (plus de 7 % en moyenne annuelle en 1984 comme en 1983).

La consommation de services continue à croître, quoiqu'à un rythme qui se ralentit : 2,3 % en moyenne annuelle en 1984, après 2,6 % en 1983 et 2,9 % en 1982. Ce ralentissement est dû en partie aux services de logement, mais le net infléchissement de la consommation de télécommunications (2,1 % en 1984 contre 8,5 % en 1983) y contribue. Les augmentations successives et rapides de prix (10 points de plus qu'en 1983) depuis le début de l'année et en particulier au troisième trimestre ont sans doute contribué à cette inflexion mais il est difficile d'évaluer leur effet propre car, jusqu'à une période récente, la consommation de télécommunications était contrainte par l'offre. Une part de cet effet doit être de très court terme comme le suggèrent les premières indications disponibles sur le quatrième trimestre.

Les dépenses en services de santé continuent à croître à un rythme soutenu en moyenne annuelle, elles sont en grande partie responsables du profil des services au cours de l'année 1984, marqué par une stagnation sur trois trimestres et une reprise au dernier. Une accélération des facturations des hôpitaux sur le quatrième trimestre et des effets de remboursement d'acomptes sur les deux trimestres précédents en semblent responsables.

Enfin le taux de départ en vacances d'été a légèrement diminué en 1984 pour la première fois depuis 1977 (53,9 % contre 55,2 % en 1983). Ce résultat qui touche toutes les tranches de revenus sauf la plus élevée (plus de 240.000 F/an) apparaît lié à la baisse du pouvoir d'achat. Par contre l'allègement du contrôle des changes mis en place en 1983 a induit une recrudescence des séjours à l'étranger (dont le nombre retrouve le niveau de 1981) notamment dans des pays non limitrophes.

(1) En fait l'augmentation devrait être supérieure à 9 % compte tenu des exonérations dont bénéficiaient sous certaines conditions les agriculteurs, exonérations partiellement supprimées en 1984.

3. L'épargne et ses emplois

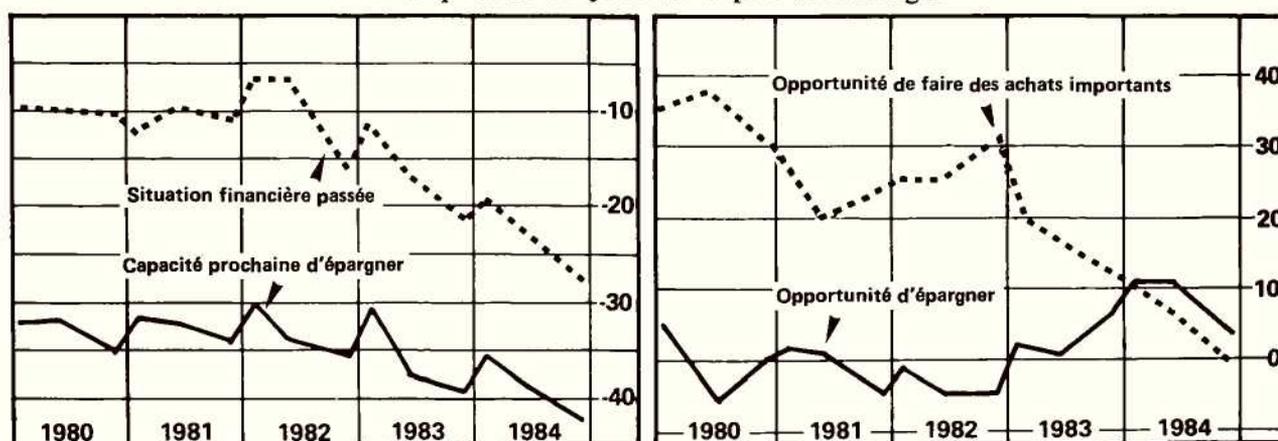
Après une forte baisse du 2ème trimestre 1982 au début 1983, le taux d'épargne en 1983 et 1984 est resté orienté à la baisse en suivant les inflexions du pouvoir d'achat du revenu. Les mouvements de la consommation ne s'adaptant qu'avec retard à ceux du revenu réel, l'accentuation, en 1984 par rapport à 1983, de la baisse de ce dernier en glissement a pesé sur le taux d'épargne. Les prévisions des modèles confortent cette analyse. On doit cependant ajouter qu'il est délicat de caractériser au trimestre le trimestre les évolutions récentes (et donc seulement partiellement connues) aussi bien du pouvoir d'achat du revenu disponible que du taux d'épargne lorsque leurs évolutions sont, en valeur absolue, de quelques dixièmes de point.

| Taux d'épargne | | | | | | | | | | |
|---|----------------------|------|------|------|--------|------|------|------|------|--------|
| | 1983 | | | | | 1984 | | | | |
| | 83.1 | 83.2 | 83.3 | 83.4 | MA | 84.1 | 84.2 | 84.3 | 84.4 | MA |
| | Taux d'épargne | 14,7 | 14,4 | 14,5 | 14,9 | 14,6 | 14,2 | 14,1 | 14,7 | 14,1 |
| Taux d'épargne simulé ^{1/} | 14,8 | 14,3 | 14,6 | 15,2 | (14,7) | 14,6 | 14,3 | 15,0 | 14,1 | (14,5) |
| Ecart | 0,1 | -0,1 | 0,1 | 0,3 | (0,1) | 0,4 | 0,2 | 0,3 | 0,0 | (0,2) |
| Taux d'épargne financier | 5,6 | 5,5 | 5,7 | 6,3 | 5,8 | 5,6 | 5,6 | 6,4 | 5,6 | 5,8 |

1/ D'après une équation estimée jusqu'en 1982 ; simulations dynamiques depuis.

L'opportunité d'épargner déclarée par les ménages (solde de l'opportunité d'épargner et de l'opportunité de faire des achats importants) est en général rapprochée du taux d'épargne. Depuis le début de l'année 1983 un écart inhabituel entre cet indicateur et le taux d'épargne, est observé. Sans doute cet écart souligne-t-il la contradiction entre des placements d'épargne jugés plus attractifs et les possibilités que donne aux ménages l'évolution de leur revenu ; il convient à cet égard de remarquer que la forte remontée de l'indicateur d'opinion sur cette période est en bonne partie due à la chute de l'opportunité de faire des achats importants ; or cette chute s'observe également sur la série de consommation en biens durables, mais c'est la première fois que celle-ci est orientée à la baisse en même temps que le revenu.

Enquête de conjoncture auprès des ménages



Ainsi, en francs courants, l'épargne brute des ménages augmente d'environ 5 %. Cette épargne sert à financer les investissements en logement des ménages et à alimenter leurs placements financiers.

En 1984, les achats de logements par les ménages ont peu varié, en francs courants, par rapport à 1983 (ils ont baissé de près de 7 % en volume). Cette atonie du comportement des ménages en matière d'achats immobiliers contraste avec le redressement de l'épargne logement amorcé en 1983 et confirmé en 1984 : même si la part de ce type de placements dans les placements à vue des ménages passe de 6,9 % en décembre 1982 à 6,5 % en décembre 1983 et 6,4 % en septembre 1984, l'accroissement des encours et plus encore celui des comptes ouverts est significatif : dans le seul réseau des caisses d'épargne, l'excédent des ouvertures sur les clôtures est remonté de 17.000 en 1982 à 37.000 en 1983 pour atteindre 166.000 pour l'ensemble de l'année 1984. Les mesures prises en juin 1983 visant à renforcer le caractère attractif du système, notamment par le relèvement des prêts, semblent donc avoir atteint leur objectif, et devraient entraîner une progression régulière de la collecte au cours des années à venir. Le taux d'épargne financière ne varie pratiquement pas en 1984. On assiste donc surtout de la part des ménages à des aménagements de leurs placements au profit des actifs jugés les plus attractifs. Parmi les placements à vue ayant bénéficié de la faveur des épargnants, on trouve (outre l'épargne-logement) les livrets d'épargne populaire (dont la part dans les placements à vue des ménages approche de 4 %) et les CODEVI (dont la part approche de 6 %) ; en revanche, la part des livrets A et B dans les caisses d'épargne tend à s'effriter, tout comme celle des livrets ordinaires auprès des banques.

Au vu des diverses informations actuellement disponibles et encore très incomplètes sur l'année 1984, il semblerait que la formation de liquidités se soit sensiblement ralentie, suivant ainsi de très près le ralentissement de l'inflation, de même que la progression des crédits ; les souscriptions de titres par les ménages auraient en revanche crû, bien que leur part dans le total des émissions ait diminué. Au total la capacité de financement des ménages se serait légèrement accrue en 1984 par rapport à 1983.



